

RESERVATIONS

RESTAURATION-ACCUEIL PERISCOLAIRE-ACCUEIL DE LOISIRS

ATTENTION : Les réservations se font uniquement en ligne sur le portail famille

Si vous n'avez pas fait vos réservations en ligne VOTRE ENFANT NE PEUT PAS UTILISER LE SERVICE.

Rappel de la procédure

Etape 1 : Réservation sur le portail famille

Connectez-vous à votre espace : <http://www.ville-blain.fr/portail-famille>

Portail famille



Pour vous connecter au Portail Famille, [cliquez ici](#).

- Entrez votre identifiant (adresse mail) et votre mot de passe



- Cliquez sur « Mes inscriptions »



- Sur l'activité souhaitée (ex : restaurant scolaire) cliquez sur « Mes réservations »



- Cliquez sur « réservation selon une semaine type »



ou sur les dates que vous souhaitez réserver directement sur le calendrier



- Validez, vous recevez un mail de confirmation.

ATTENTION AUX DELAIS DE RESERVATIONS !

Les délais de réservation sont indiqués dans :

- Le livret « Guide de l'Enfance 2019-2020 » distribué à vos enfants lundi 2 septembre et téléchargeable sur le site de la ville.
- Les règlements intérieurs des services disponibles en téléchargement sur internet.
- Sur le site internet de la ville de Blain sur chacune des pages des services.